

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 11 DÉCEMBRE 1830. N^o. 23.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

L'ARME'E anglaise resta toute la nuit sous les armes ; mais il ne se passa rien de remarquable depuis le 20 Septembre jusqu'au 7 Octobre, excepté de fréquentes escarmouches entre les piquets des deux armées, tellement qu'il se passait à peine une nuit sans qu'il y eût des fusillades des deux côtés. Durant cet intervalle, le général Lincoln joignit le général Gates, avec deux mille hommes.

Cependant la situation du général Burgoyne devenait de plus en plus critique : son armée ne se montait plus guère qu'à cinq mille hommes ; les rations étaient réduites à la moitié de la quantité ordinaire ; son fourrage était presque épuisé, et plusieurs de ses chevaux étaient déjà morts faute de nourriture. Pour comble de découragement, il ne recevait point de nouvelles de New-York, et n'espérait presque plus d'en recevoir le grand renfort qu'on lui avait promis, et qui devait le joindre à Albany. Il lui arriva enfin un messenger avec la nouvelle que Sir Henry Clinton se proposait de faire une diversion, en attaquant les forts des Hauteurs, comme on les appelait. Quoique Burgoyne se fût attendu à quelque chose de plus, il espéra pourtant que cette diversion induirait le général Gates à retirer une partie de ses forces, et que l'armée américaine se trouverait par là divisée. Le général Clinton remonta en effet la rivière du Nord, et le 6 Octobre, il attaqua les forts *Clinton* et *Montgomery*, et les prit à l'assaut. Il semblerait que rien n'obstruant plus la navigation de la rivière, Sir Henry Clinton aurait pu facilement se rendre à Albany, pour coopérer avec le général Burgoyne ; mais quoiqu'il dût savoir que le salut de l'armée de ce dernier dépendait de

ses efforts, il se contenta de laisser de faibles garnisons dans les forts qu'il venait de prendre, et s'en retourna à New-York.

Enfin n'espérant plus d'être secouru, le général Burgoyne se déterminâ à faire un mouvement sur la gauche de l'armée américaine, afin de reconnaître le terrain, soit pour passer sur le ventre à l'ennemi et pousser en avant, soit pour le déloger, si la retraite devenait nécessaire. Il s'avança en personne à la tête de quinze cents hommes, avec deux canons de douze livres de balle, six de six et deux obusiers, soutenu par les généraux Phillips, Reidesel et Fraser. Les généraux Hamilton et Specht demeurèrent au camp, et le brigadier GILL fut chargé du commandement d'une redoute érigée sur le bord de la rivière.

Trouvant les forces américaines trop considérables, Burgoyne fit venir du camp un fort détachement pour renforcer celui avec lequel il s'était avancé. L'armée anglaise se forma à environ un demi-mille de celle du général Gates. Vers 4 heures, une colonne américaine fit une attaque furieuse contre la gauche, où se trouvaient les greniers anglais, sous le major ACKLAND. Le choc fut soutenu avec intrépidité. Les Américains étendirent leur attaque sur tout le front des Allemands, et firent un mouvement sur leur flanc, afin de leur couper la retraite. Pour frustrer leurs intentions, on fit aussitôt former dans cette position l'infanterie légère et le 24^e régiment.

Cependant le général Gates fit avancer de nouveaux renforts contre l'aile gauche, qui fut obligée de plier, et si l'infanterie légère et le 24^e régiment n'eussent fait un prompt mouvement pour la soutenir, elle eût infailliblement été taillée en pièces. Ce détachement fut forcé de se retirer dans ses lignes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que le général Arnold, à la tête d'une brigade, attaqua furieusement l'infanterie légère dans ses retranchemens : la résistance fut intrépide, et les Américains furent contraints de se retirer. Ils furent plus heureux dans un autre endroit; ayant attaqué vigoureusement le retranchement défendu par les grenadiers allemands, sous le colonel Breyman, ils l'emportèrent l'épée à la main. Le colonel fut tué, et le reste de ses troupes retraits dans le camp anglais. La nuit mit fin à ce terrible carnage. Les Anglais perdirent plusieurs officiers de marque, et entr'autres, le général Fraser, dont la perte fut grandement regrettée. Sir James CLARKE, aide-de-camp, du général Burgoyne, fut blessé mortellement et fait prisonnier. Les majors Williams et Ackland furent tous deux blessés et le dernier fait prisonnier. Deux cents autres officiers et soldats furent aussi faits prisonniers. Neuf pièces de canon de bronze et tout l'équipage d'une brigade allemande tombèrent entre les mains des Américains.

L'armée anglaise demeura sous les armes toute la journée, le lendemain, dans l'attente d'être attaquée ; mais il n'y eut que de petites escarmouches. Le général Burgoyne, voyant que sa position n'était pas tenable, fit un mouvement sur sa droite, sans perte ni désordre, et transporta son bagage et son artillerie sur les hauteurs. Le but de ce mouvement était d'inclure le général Gates à prendre une nouvelle position, et à en venir aux mains. Ce dernier attendait l'occasion de pouvoir attaquer l'armée de Burgoyne, sur sa droite, et tâcher de l'envelopper. Instruit de l'intention du général américain, Burgoyne adopta la seule alternative de salut qui lui restait, et qui était de retraiter. Le 8 Octobre, à 9 heures du soir, l'armée laissa les hauteurs qu'elle occupait, et se mit en marche du côté de Saratoga, avec son bagage et son artillerie. Les malades et les blessés furent laissés à l'hôpital, et recommandés à l'humanité du général Gates. Ils n'eurent qu'à se louer de la conduite du général américain à leur égard.

Le but du général Burgoyne était de regagner le lac George, et dans ce dessein il envoya en avant les ingénieurs et les ouvriers, pour réparer les ponts sur la route du fort Edward, afin de faciliter le passage à l'armée. Mais ce détachement s'était à peine mis en marche, que les Américains parurent en force sur les hauteurs ; ce qui induisit le général Burgoyne à le faire revenir sur ses pas. Le général anglais se trouva alors dans une situation désespérée. Abandonné par la plupart des Canadiens et des sauvages, affaibli par les pertes considérables qu'il avait essuyées, et par la désertion d'une partie de ses soldats, son armée réduite à trois mille cinq cents hommes, commençant à manquer de vivres, et sans espoir de secours, en présence d'une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne, il crut qu'il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se rendre. Il assembla un conseil de guerre, où les capitaines furent admis. Tous furent d'avis que l'état des affaires justifiait une capitulation à des conditions honorables. Il fut envoyé un messenger au général Américain, pour lui en faire la proposition. Ce dernier exigea d'abord que les Anglais missent leurs armes bas dans leur camp. Le général Burgoyne lui fit réponse que cet article était absolument inadmissible, et que plutôt que de mettre les armes bas dans leur camp, les soldats anglais se précipiteraient sur leurs ennemis, déterminés à ne donner ni accepter de quartier. Cet article n'ayant été rescindé, il fut enfin convenu, que les troupes anglaises sortiraient de leur camp avec les honneurs de la guerre ; que l'artillerie serait sortie des retranchemens et transportée au bord de la rivière, où elle serait laissée, ainsi que les autres armes, qui seraient mises en piles au mot d'ordre des of

ficiers anglais ; que les troupes sous le commandement du général Burgoyne seraient transportées en Angleterre aux frais des colonies, à condition de ne point servir contre l'Amérique, du Nord, durant la guerre ; qu'en attendant, elles recevraient les mêmes rations que celles de l'armée du général Gates ; qu'elles seraient conduites, par la route la plus facile, dans la province de Massachusetts, et mises en quartier aussi près que possible du port de Boston, où elles seraient embarquées aussitôt que le général anglais Howe le trouverait convenable ; qu'autant qu'il serait possible, les officiers ne seraient pas séparés des soldats, et que les premiers retiendraient leurs voitures et leurs chevaux de charge, et continueraient à porter leurs épées. Il était encore stipulé que tous les Canadiens (preuve certaine qu'ils ne s'étaient pas tous retirés, comme le dit Mr. Smith,) tous les individus appartenant à l'établissement du Canada, ou qui avaient suivi l'armée autrement que comme combattants, auraient la liberté de s'en retourner dans cette province, à condition de ne pas porter les armes contre les anciennes colonies, durant la présente guerre. Enfin, il devait être accordé des passeports à trois officiers anglais pour porter des dépêches au général Howe, au gouverneur Carleton, et en Angleterre, au ministre des colonies et des plantations.

(A continuer.)

PROCÉDÉS UTILES.

Manufacture de Charbon.—Un nouveau procédé recommandé dans le *Journal des Forêts*, c'est de remplir de charbon en poudre tous les interstices du bucher de bois qu'on veut réduire en charbon. Indépendamment de la qualité, la quantité de charbon obtenue par ce procédé, est beaucoup plus considérable que lorsqu'on emploie la méthode ordinaire. Le charbon employé à remplir les interstices est celui qui reste sur le sol après un premier chauffage. Le volume du charbon est augmenté d'un dixième, et sa pesanteur, d'un cinquième. L'effet provient de ce qu'on ferme l'entrée à une plus grande quantité d'air que par le procédé ordinaire.

Potasse obtenue du feldspath.—Suivant M. FUCHS, cet important alkali peut être extrait des minéraux qui le contiennent, de la manière suivante. Il faut qu'ils soient calcinés avec de la chaux ; qu'ils demeurent quelque temps en contact avec de l'eau, et que la liqueur soit filtrée et s'évapore. M. Fuchs dit qu'il a obtenu par ce moyen de dix-neuf à vingt parties sur cent, du feldspath, et de quinze à seize, du mica.

Prolongation de la vie végétale dans l'état de sécheresse. Mr. HOULTRON, de la Société Médico-Botanique, a présenté une racine bulbeuse, qu'il a trouvée dans la main d'une mommie d'Égypte, dans laquelle elle était probablement depuis plus de deux mille ans. Elle germa, dès qu'elle fut exposée à l'air atmosphérique; et lorsqu'elle fut mise en terre, elle crût avec une rapidité étonnante.

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA BELGIQUE.

Aucun pays de l'Europe n'a été le théâtre d'autant de révolutions que cette partie de l'ancienne Gaule appelée *Belgium* ou Belgique. Nous allons récapituler les principaux traits de son histoire, en partant du moyen âge.

Ce fut en l'année 1106, que GODEFROY Comte de Louvain, ayant reçu de l'Empereur HENRI V, l'investiture du duché de Basse Lorraine, prit pour la première fois le titre de Duc de Brabant; et dès cette époque, le pays commença à être regardé comme un état indépendant.

En 1218, HENRI II, un des successeurs de Godefroy, accorda par son testament la liberté à tous les cultivateurs du Brabant, qui auparavant avaient été regardés comme serfs, d'après les lois de l'empire germanique. Il ordonna qu'ils fussent délivrés de la taxe de main-morte, et qu'ils ne fussent jugés, comme les autres habitans, que par leurs magistrats. On en a constamment appelé à ce testament de Henri II, dans toutes les insurrections qui ont eu lieu sous ses successeurs.

Ces commotions populaires étaient quelquefois si violentes, que les rois de France se voyaient, on se croyait, obligés d'intervenir. Ainsi, PHILIPPE-LE-BEL gagna, en 1304, la bataille de Mons en Puelle contre les Brabançons ou les Flamands; PHILIPPE DE VALOIS, en 1328, celle de Cassel; et CHARLES V, en 1382, celle de Rosbec. Mais alors les rois de France étaient revêtus d'une espèce de suprématie, comme seigneurs suzerains du Brabant; faible indemnisation exigée par le roi JEAN de PHILIPPE-LE-HARDI, son quatrième fils, pour la cession impolitique du pays, Jean étant incontestablement l'héritier de PHILIPPE de Rouvre, dernier Duc de la première maison de Bourgogne.

Par un acte d'imprudence que ses enfans payèrent très chèrement, le roi Jean, dit le président HAINAULT, au lieu de conserver un domaine aussi important, le donna à un de ses fils, par voie d'appanage, pour revenir à la couronne, à défaut d'héritier mâle. Il arriva par cet arrangement, qu'un prince français devint le chef de la race de cette seconde mai-

son de Bourgogne, qui fut par la suite si fatale à la France, dans les longues guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre.

CHARLES-LE-TE'MÉRAIRE étant mort en 1477, sans héritier mâle, ses états auraient dû revenir à la couronne de France, mais ils passèrent à la maison d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne à l'Archiduc MAXIMILIEN, fils de l'Empereur HENRI III. L'Empereur CHARLES-QUINT, issu de cette branche, réunit les Pays-Bas à la monarchie Espagnole; et ce fut sous le règne de son fils, PHILIPPE II. d'Espagne, qu'éclatèrent ces troubles, qui, après une lutte opiniâtre de quatre-vingts ans de durée, se terminèrent par l'indépendance complète et absolue de la partie septentrionale des Pays-Bas, sous le nom des Sept Provinces Unies.

LOUIS XIV. conquît, à plusieurs reprises, le Brabant et la Flandres. LOUIS XV. dont les armées étaient commandées par le célèbre maréchal de SAXE, (fils naturel du roi de Pologne, électeur de Saxe, et de la comtesse de Königsmark,) conquît aussi ces provinces. Il pénétrait même en Hollande par Bergen-op-Zoom et Maestricht, quand, par une condescendance plus généreuse que politique, il rendit ses conquêtes à l'Autriche, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle.

La Belgique demeura soumise à l'Autriche sous le règne de l'Impératrice MARIE-THERÈSE, mais elle se révolta en 1789, contre son fils, JOSEPH II. Le frère et successeur de cet Empereur, LEOPOLD II, réussit à rétablir son autorité dans ces provinces, plus par l'influence des concessions que par la force des armes, quoiqu'il eût fait une paix désavantageuse avec les Turcs, leur cédant Belgradé et d'autres fortresses importantes, afin de porter toutes ses forces contre la Frandres; mais ces provinces furent enlevées, peu de temps après, par les Français, à son fils, FRANÇOIS, II, le présent Empereur d'Autriche. Elles formèrent une partie intégrante de la république et de l'empire de France, depuis 1794 jusqu'à 1814, c'est-à-dire, pendant vingt ans.

Après le renversement de l'empire colossal de NAPOLEON, les monarques alliés, assemblés en congrès à Vienne, pour se partager les dépouilles du vaincu, jugèrent à propos de transférer la souveraineté de la Belgique, qui était depuis si longtemps une partie intégrante de la France, au Prince d'Orange Nassau, Stathouder restauré de Hollande, non par voie d'indemnisation ou de récompense pour efforts contre la puissance gigantesque de Napoléon, comme ceux en considération desquels la Russie eut la Pologne; l'Autriche, la Lombardie et Venise; la Suède, la Norvège; la Prusse, une partie de la Saxe et les provinces rhénanes; et les puissances inférieures,

de plus petites lisières ; (car le pauvre homme vivait paisiblement et frugalement dans Harley-Street, à Londres, à même une pension de 16,000 livres *sterling* que lui faisait notre gouvernement, et dont il mettait sagement les trois quarts de côté) ; mais pour former une puissante barrière contre la France, et ils rehaussèrent et décorèrent cette puissance de nouvelle création, en mettant subséquemment une couronne royale sur la tête du nouveau prince souverain des Pays-Bas.—*Journal de Londres.*

Canaux en Russie.—Trois canaux importans, commencés en 1825, seront bientôt ouverts à la navigation en Russie. Le premier joindra la Vindova au Niémen ; le second unira le Niémen à la Vistule ; et le troisième joindra le Volga à la Moscowa.

Le Colonel ACHILLE MURAT.—Quelques habitans de Tallahassé, dans la Floride, ont invité le colonel Achille Murat à un bal, par voie de compliment sur son départ prochain pour l'Europe. En réponse à l'invitation, le colonel a tenu le langage suivant :

“ Il n'y a que quelques jours, je n'avais pas la moindre idée que je quitterais jamais votre voisinage ; mais des événemens aussi glorieux qu'ils étaient inattendus, arrivés dans mon pays natal, me forcent d'y aller, pour donner mes soins à quelques affaires privées. Ma présente intention est de revenir au milieu de vous dans moins d'une année. Je ne puis pourtant me déguiser, que tandis que je serai absent, il pourrait survenir des événemens qui me feraient un devoir impérieux de quitter, pour un nombre d'années, le lieu tranquille et isolé de ma retraite, et de me lancer de nouveau sur l'océan agité du monde. L'état de l'Europe est tel, en effet, qu'il devient du devoir, non seulement de tout Français, mais de tout membre du grand parti républicain du monde, de ce parti qui, plus particulièrement depuis la révolution américaine, a combattu contre toute espèce d'oppression, de se rallier et de soutenir franchement et sincèrement le présent gouvernement de France, sans permettre que les petites différences d'opinion, ou les intérêts de famille créent la moindre désunion, dont l'ennemi commun pourrait profiter.”

Seconde vue.—Nous extrayons de l'*India Gazette*, publiée à Calcutta, le 3 Mars dernier, le paragraphe curieux qui suit : “ Il court en ville des bruits d'une nature étrange, mais de la vérité desquels nous n'avons pu trouver de preuves certaines. On dit que le *Roi d'Angleterre est mort, et qu'il y a eu une Révolution en France.* Nous attendons les détails avec anxiété.” La fatale maladie de Sa feuë Majesté n'a été annoncée à Lon-

dres que le 15 Avril, et lorsque la malle qui est arrivée à Calcutta le 3 Mars laissa l'Angleterre, on ne disait pas même tout bas que le roi fût indisposé. La nouvelle de la révolution de France ne peut arriver aux Indes que dans deux ou trois mois. On peut donc se faire une idée de la surprise du journaliste de Calcutta, lorsqu'il apprendra que les bruits qui lui sont parvenus il y a si longtemps, sont confirmés dans toutes leurs particularités. Campbell parle des événemens futurs comme jettant leur ombre devant eux ; mais une ombre de quatre ou cinq mois de durée est un fait extraordinaire, quoiqu'elle eût à voyager de Paris au Bengale. Que dira Sir Walter Scott des rumeurs de Calcutta ? Retombera-t-il dans son ancienne croyance ?—*Spectator*.

La garde royale de France.—La totalité de ces troupes (25,000), a été licenciée. Elles recevront néanmoins la demi-paie, et pourront entrer dans les régimens de ligne, si elles le désirent. Un correspondant de Londres appréhende un grand danger du mécontentement de ces gens. Vingt-cinq mille mécontents ou moins, dans une population de trente-cinq millions ! Cet ingénieux écrivain a-t-il calculé le nombre de contents qu'ont faits les derniers changemens ?

Le Conseil d'Etat.—Parmi les *sinécuristes* dont la dissolution de ce corps inutile et dispendieux a délivré le gouvernement français, sont les suivans : le duc de Cornéliano (Moncey), le duc de Reggio (Oudinot), le duc de Tarente (Macdonald), le duc de Bellune (Victor), le duc d'Alberg, le duc de Montesquiou, le duc de Cazes, le duc de Laval Montmorency, le duc de Boudeauville, le duc de Narbonne, le prince de Talleyrand, et M. de Bourienne.

Le Roi des Français a accordé une pension de 20,000 francs à la veuve du Maréchal Ney.

Jugénuité ou simplicité.—Le trait suivant est rapporté par le *Furet* de Londres. Le chef d'une députation d'une petite ville des environs de Paris, venait de terminer sa harangue au Roi des Français, quand sa majesté lui dit : "J'espère, Monsieur le maire, que vous nous ferez le plaisir de dîner avec nous demain.—Ah ! mon dieu ! Sire, répondit le maire, me voilà au désespoir ; je dois partir demain ; ma place est engagée.—Eh bien donc, puisqu'il en est ainsi, que ce soit aujourd'hui," répliqua le roi en souriant, "si vous n'êtes pas invité ailleurs." On attribue à la célèbre baronne de Staël un trait d'étourderie semblable, mais qui ne se termina pas d'une manière aussi amicale. La baronne, comme le porte la chronique, se promenait avec le feu roi, alors régent, dans les jardins de

Carlton-House, lorsque le prince l'invita, de la manière la plus condescendante, à déjeuner pour le lendemain. " Ah ! mon dieu ! " s'écria l'auteur de *Corrine*, comme le digne maire, " je ne puis avoir ce plaisir ; je suis engagée. " Le prince retira son bras, et l'infortunée baronne n'eut plus de sa part ni courtoisie ni invitation. C'était agir en roi ; mais Louis-Philippe n'est roi que depuis quelques semaines.

On dit qu'à l'avenir il n'y aura des ambassadeurs français qu'à Londres, à Vienne, à Berlin et à St. Pétersbourg, et qu'il ne sera envoyé que de simples chargés d'affaires aux autres cours. Par cette mesure, on épargnera 1,800,000 francs annuellement. *Galignani's Messenger*.

Le premier outrage commis par la populace, en forçant le Louvre, a été de couper en pièces la copie du portrait de Charles X par Sir Thomas Lawrence. Le portrait de son ex-majesté par Gérard a aussi été percé de 63 balles, tandis que le tableau de l'entrée de Henri IV à Paris n'en a reçu qu'une. Il avait été tiré treize copies du tableau de Gérard qui se trouvaient en différents hôtels de ville dans les provinces. Elles ont aussi été détruites.

Substitut royal.—Le second fils de Louis Philippe a été enrôlé dans la garde nationale à cheval, et le nom du troisième fils de sa majesté, le prince de Louisville, se trouve aussi sur le rôle de la seconde légion. On raconte à ce sujet une anecdote intéressante. Un billet de la garde fut envoyé pour la forme au roi, comme en étant membre ; sur quoi Louis-Philippe fit aussitôt venir le capitaine de la compagnie, M. Dupaty, et lui dit : " Capitaine, je crains que mes nombreuses occupations ne me permettent pas de remplir mon devoir en personne au corps de garde, mais comme la loi permet aux pères d'envoyer leurs fils comme substitués, je vous présente le mien ; " et le prince fut enrôlé comme membre de la seconde légion.

Quelques uns des curés, dans les départemens les plus éloignés, ont pris sur eux de refuser de prier pour le roi Louis Philippe. La circulaire suivante a été émanée à cette occasion par le préfet du département des Hautes Pyrénées. Elle est adressée aux maires. " J'ai oui dire que dans plusieurs églises de ce département, les curés omettent de chanter le *Domine salvum fac regem Philippum*, &c. Il est nécessaire, pour me guider dans ma conduite, que je connaisse exactement les faits ; vous prendrez donc un soin particulier de m'informer avant le 1er Octobre, temps où je donne ordinairement l'ordre de paiement pour le clergé, si le curé de votre paroisse chante à la messe, dimanche, le *Domine salvum fac regem Philippum*, &c. Il n'est pas nécessaire que vous écriviez rien au curé sur le sujet ; vous vous contenterez de l'instruire de la teneur de ma lettre avant

dimanche prochain, et vous m'enverrez votre réponse le lundi suivant."

David.— Les restes de ce célèbre peintre vont être transportés de Bruxelles à Paris, et ils seront, dit-on, escortés de commune en commune, par des gardes nationaux en uniforme.

Le Dey d'Alger.— Lady B. — voit le Dey d'Alger tous les jours. La chute de Charles X est pour lui une grande jouissance. Il était triste avant cet événement, mais depuis il n'a fait que rire, excepté en une occasion, lorsqu'il a voulu couper la tête à son valet, pour ne lui avoir pas donné le turban qui convenait. Les autorités s'étant opposées à son dessein, il a jeté sa pipe à terre de dépit, et s'est écrié dans un transport de colère : "J'irai en Angleterre; car c'est un pays libre!"

L'ex-roi de France, accompagné du duc de Bordeaux a quitté le château de Lulworth, pour s'embarquer à Poole, sur le bateau à vapeur l'Eclair qui devait le transporter en Ecosse. Un canot était préparé pour le porter à bord du bateau où il a été reçu par MM. B. L. Lester, E. Doughty, et d'autres personnes. Un grand nombre de spectateurs bordaient le rivage au moment de l'embarquement. Les autres branches de la famille royale se rendront par terre à Edimbourg. Le prétendu motif de Charles X. pour se retirer en Ecosse, est la crainte où il est que quelque entreprise ne soit tentée contre la sûreté de son petit fils, attendu le voisinage de la côte à Lulworth, et parce qu'il a appris qu'un officier de police se tenait depuis une quinzaine de jours dans les environs du château.

M. le colonel Loubers a fait insérer la note suivante dans le *Constitutionnel* :

M. le ministre de la guerre a écrit à MM. les officiers de l'ex-garde impériale venus de l'île d'Elbe, à l'adresse de M. Noisot, l'un d'eux, pour obtenir des renseignemens sur les anciens services de ces officiers, avec l'indication des différens corps dont ils ont fait partie, la date des promotions aux grades dont ils sont pourvus, et l'époque à laquelle ils ont cessé de figurer sur le tableau des officiers de l'armée.

Le ministre les invite, en outre, à lui adresser un état nominatif des militaires qui faisaient partie du bataillon de l'île d'Elbe. Cet état devra contenir tous les renseignemens qui seront à leur connaissance sur les grades de ces militaires et sur leur position actuelle.

Affaires des Pays-Bas.— On lit dans le Times du 19 Octobre: Depuis la résistance du peuple de Bruxelles aux troupes du roi, et l'établissement d'un gouvernement provisoire en la personne de De Potter et autres, la noblesse belge, les membres des états-généraux, et autres personnes de rang, ont cessé de prendre part aux affaires publiques. Ils peuvent avoir désiré

comme les autres une administration distincte de celle de la Hollande, mais c'est presque le seul point dans lequel ils concourent avec ceux qui ont présentement en main le pouvoir suprême. Ils se sont donc tenus éloignés de la junta administrative, et ont montré un désir décidé de faire avec le prince d'Orange un arrangement par lequel ils pussent assurer l'indépendance de la nation et leur influence personnelle dans le nouvel état. Plusieurs d'entr'eux sont demeurés à Anvers avec le prince; d'autres ont refusé de prendre aucun parti dans une lutte si incertaine. Il faut ajouter que ni la France ni un gouvernement républicain ne pourraient donner à l'église belge autant d'espérance de maintenir son pouvoir qu'un prince national. (protestant!) On peut donc inférer que les ordres privilégiés seront fortement enclins à demander le prince d'Orange pour souverain, quelque soit le penchant de Potter et autres pour un gouvernement républicain.

Le *Morning Chronicle* prend la défense de De Potter, et dit que les accusations portées contre lui par le *Times* sont mal fondées. Au contraire, on dit que conjointement avec ses collègues, il désire que les affaires s'arrangent promptement, et qu'il voudrait que la souveraineté fût conférée au fils du prince d'Orange, à des conditions favorables à la liberté du peuple, et sous la tutelle ou la régence du père, en attendant la majorité. Le seul obstacle, suivant le *Morning Chronicle*, est le roi, qui probablement ne voudra pas renoncer à la souveraineté de la Belgique; et il pense que le cabinet britannique devrait s'efforcer de faire entendre raison au vieillard, d'autant plus qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne que la Belgique ait un gouvernement auquel la population soit attachée, de telle sorte qu'elle ne soit jamais disposée à se jeter dans les bras d'une autre puissance.

Il est dit dans les derniers journaux de Paris, qu'Anvers était tombé au pouvoir des insurgés. L'article suivant extrait du Journal du Commerce d'Amsterdam, du 16 Octobre, fait paraître cet événement très probable.

“ Notre correspondant privé nous écrit d'Anvers, à la date du 14, qu'il règne dans cette ville une grande consternation. On disait qu'il avait été découvert un complot pour révolutionner cette ville, et qu'à cet effet il avait été distribué de l'argent aux classes ouvrières.”

Par une ordonnance du prince d'Orange, le système du jury a été décrété, et il doit être mis en opération incontinent. Le prince Frédéric est parti de la Haie. Tous les députés des provinces du Sud ont été invités à s'assembler à Anvers.

Par un décret du roi, il est ordonné :

1. Que toutes liqueurs et provisions de bouche importées en

Hollande des provinces révoltées seront regardées comme venant de l'étranger, et paieront les mêmes droits d'entrée.

2. Que les marchandises exportées de Hollande dans les provinces révoltées seront pareillement regardées comme allant à l'étranger, et paieront les mêmes droits de sortie.

3. L'exportation du grain, du salpêtre, de la poudre, des munitions de guerre et des armes de toute sorte, dans les provinces rebelles, est expressément prohibée.

Cinq cents hommes de la garde bourgeoise de la Haie étaient partis pour Breda, et devaient être suivis de cinq cents autres. Six cents hommes devaient aussi partir de Rotterdam pour la même ville.

Colombie.—Les nouvelles reçues aujourd'hui de la Colombie nous représentent Bolivar se remettant à la tête des affaires et reprenant les rênes du gouvernement, sur l'invitation de personnes qui se disent représenter la volonté publique et chargées provisoirement de l'administration.

Le 4 septembre, les commissaires du président Mosquera et ceux du colonel Pineros, commandant le bataillon de Callao, qui entra dans la capitale en conquérant le 28 août, convinrent d'un arrangement par lequel sont révoquées les conditions contenues dans les articles de capitulation, qui requéraient que certaines personnes sortissent de Carthagène sous trois jours : —Les individus en question étaient Manuel Antonio et Juan Manuel Arrublas, Francisco et Jose Manuel Monoya, Vicente et Juan Nepomuceno Azuero, Ignacio Marquez, Gen, Jose Maria Gaitan, et le Dr. Juan Vargas. Comme les choses en sont maintenant ils pourront rester à Bogota, jouissant de toutes les sûretés dont jouissent les autres citoyens, pourvu qu'ils demeurent tranquilles à suivre leurs occupations, sans donner lieu de penser qu'ils méditent ou qu'ils fomentent une réaction. Il paraît par les documens que nous avons devant les yeux, qu'après la capitulation dont il est parlé plus haut, le président Mosquera se retira du gouvernement, qui passa alors provisoirement entre les mains du général Raphael Urdaneta. Ce monsieur fut ci-devant un ami ferme et déclaré de Bolivar et un de ses ministres, et ensuite il coopéra avec ardeur à la révolution sanglante qui éleva Mosquera à la présidence, et le voilà encore qui rappelle le libérateur au gouvernement.

Tout est tranquille ici dans ce moment, et vous savez que cette place est importante, parce qu'elle est une des clés de la Nouvelle-Grenade. Paez a envoyé les plus fidèles troupes, les *Llaneros*, en garnison ici. Ce sont de grands coquins, sous d'autres rapports de braves gens, mais très inquiétans pour les citoyens. Quant aux affaires, elles sont complètement suspendues. L'état de la population est tant soit peu malade.

La communication du général Urdaneta, qui se dit chargé du "pouvoir exécutif," adressée à Bolivar, l'informe "du désir de cette capitale et de la population environnante; qu'il reprenne en main les destinées du pays, qui est sa propre création, et que le temps, et un temps très court aussi, a prouvé ne pouvoir exister sans lui."

Un correspondant du *Journal of Commerce*, sous la date de *Maracaibo*, 18 Oct. 1830, dit:—Nos communications avec Bogota sont interrompues de nouveau, au grand détriment de notre ville, et au nôtre individuellement. Rio Hache s'est déclarée en faveur de Vénézuéla. Les intentions de Bolivar sont douteuses; il est certain qu'il visait au pouvoir absolu. Un bâtiment de Curegoa, appartenant à Carthagène, a touché à Rio Hache, ignorant le changement qui venait d'avoir lieu.— On s'en est emparé, et il est arrivé ici ce matin.

On a saisi d'abord la correspondance confidentielle de plusieurs des officiers de Bolivar, envoyés à Caragoa, d'où ils espéraient organiser une conspiration à Vénézuéla en faveur de Bolivar. Une lettre du général Bricéno Mendez (beau-frère de Bolivar), dit qu'il y a peu d'espoir de ramener Vénézuéla, mais il engage Bolivar à abandonner sa folle idée de constitution et de liberté, pour établir son autorité par la force. Si Bolivar se rend à cet avis, il est probable que son sort sera celui d'Irturbide.

D'après les derniers rapports, le libérateur était arrivé à Mondox, sur la Magdalena, faisant route pour Bogota, où une révolution en sa faveur avait eu lieu, dont le résultat a été le renversement complet du gouvernement libéral. La ville a soutenu vingt jours de siège, et dans l'attaque du pont qui conduit à la ville, trois cents hommes ont été tués. Ainsi notre malheureux pays est en proie à la guerre civile. Plaise à Dieu qu'elle soit à son terme! Le général Urdaneta, en attendant l'arrivée de Bolivar, a pris possession du gouvernement. Le général Briceno a occupé les vallées de Cucuta. Jose Goddign n'était pas encore arrivé ici le 16, mais il est attendu journellement.

La *Gazette de Québec publiée par autorité*, appelle *infamous* le pavillon tricolore, ou national, de France. Nous dirions que ce langage est *infame*, si nous étions persuadés que ce mot est la traduction littérale d'*infamous*: nous ne le disons pas, parce que nous sommes persuadés du contraire, parce que nous croyons que le mot anglais ne signifie que *fameux*, ou d'une célébrité moralement équivoque; ou du moins, que le journaliste québécois n'a rien voulu dire de plus; car nous ne pouvons pas supposer que, rédigeant une feuille officielle, il ait voulu compromettre en quelque sorte le gouvernement colo-

nonial, pour lequel, ou sous la dictée duquel il est censé écrire, en insultant de la manière la plus grossière un gouvernement national, non seulement reconnu solennellement, mais encore vu avec satisfaction, en apparence, par celui dont il est sujet. Ce serait une inconséquence, pour ne pas dire une étourderie, ou quelque chose de pis encore, dont on ne doit pas supposer capable un homme doué seulement du sens commun.

Il est vrai que le *Courier* de Londres se servait, il y a quelques années, de mots très-gros, en parlant de la France et des Français, ou d'une partie de la nation française; mais il est vrai aussi que ses injures ne tombaient que sur ce qui avait cessé d'exister, et non sur ce qui existait actuellement. Il est vrai que présentement encore, les rédacteurs de certains journaux de Londres, tel que le *John Bull*, le *New Times*, le *Morning Post*, emploient le langage le plus virulent, le plus grossièrement injurieux, en parlant d'hommes qui ne pensent pas comme eux en fait de politique et de gouvernement, c'est-à-dire, qui ne pensent pas comme eux, despotiquement et machiavéliquement, si l'on peut ainsi parler, ou de choses qui ne sont pas de leur goût; mais les feuilles qu'ils rédigent ne sont rien moins qu'officielles, et ils ne compromettent qu'eux-mêmes par leur plus qu'étrange manière de penser, et leur style de ruelles.

On pourrait peut-être prendre de là occasion de détromper ceux qui croient que les Îles Britanniques ne renferment que des amis de la liberté et du gouvernement constitutionnel; que tous les Anglais sont ennemis nés du pouvoir absolu. Cette croyance est si peu fondée, qu'il y a encore en Angleterre, en Écosse et en Irlande, des *Jacobites*, des fauteurs de la manière de gouverner des Stuart, et surtout de Jacques II, d'aussi chauds partisans du despotisme, en un mot, qu'il est possible d'en trouver sous les gouvernemens les plus arbitraires et les plus absolus du continent de l'Europe. Et, ce qu'il y a de plus étrange peut-être, c'est que loin de chercher à déguiser leurs sentimens anti-libéraux et anti-constitutionnels, ils en font parade, s'en enorgueillissent, et semblent narguer, non seulement l'opinion de la majorité de leur nation, mais encore celle du monde en général.

Si la haine de la liberté leur vient par succession de père en fils, d'une époque antérieure à la révolution de 1688, ou s'ils ne sont guidés que par l'espérance de profiter des abus du système de gouvernement qu'ils préconisent, c'est ce que nous n'oserions prendre sur nous de décider. La seule chose qui nous semble certaine, c'est qu'ils n'ont été à leurs aises dans leur pays, que quand le gouvernement, ou plutôt le ministère, leur

a paru se rapprocher du pouvoir absolu, ou vouloir mener les hommes et les choses aussi arbitrairement à Londres, qu'on le fait à Vienne ou à Berlin. Les ministres les plus amis du despotisme, en apparence, ceux que les écrivains d'une opinion différente de la leur accusaient d'un machiavélisme immodéré, tels que lord North, le dernier des Pitt, et lord Castlereagh, étaient leurs idoles; et leur grand regret présentement, c'est que leurs successeurs ne marchent pas exactement sur leurs traces, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur.—Le CONSTITUTIONNEL, votre correspondant, en rencontrant juste sur plusieurs points, s'est trompé, suivant moi, sur le caractère, je ne dis pas de tous, mais de quelques uns au moins des détracteurs de Sir James Kempt, ou sur le nom qu'il convient de leur donner. Ceux dont je veux parler sont des *réactionnaires*, et des réactionnaires de la pire espèce. Je viens de lire dans la *Gazette de Québec* deux écrits, dans l'un desquels on chercherait en vain les règles les plus communes de la grammaire et de la logique, tandis que dans l'autre perce le fanatisme politique le plus aveugle et le plus violent. Si le premier dégoûte par un jargon souvent inintelligible et par une suite presque ininterrompue de contre-bon-sens, le second ne dégoûte guère moins par l'ignorance profonde dont il fait preuve de ce que c'est que gouvernement et constitution. S'il ne montrait presque partout un dépit, une fureur plus qu'ordinaires, on serait porté à croire que c'est par bonhommie qu'il se persuade que Sir James Kempt n'était envoyé ici par le ministère britannique que pour opérer une réaction complète, soudaine et violente; que pour défaire d'un coup, sans examen et aveuglement, tout ce qu'avait fait son prédécesseur; que pour punir arbitrairement tous ceux qui avaient appuyé, ou seulement qui n'avaient pas contrarié ouvertement l'administration de ce prédécesseur, et pour récompenser, par toutes les places d'honneur et de profit à sa disposition, tous ceux qui s'étaient montrés, d'une manière ou d'une autre, et par quelque motif que ce fût, opposés à cette administration,

En vérité, lorsqu'on lit des productions comme celles dont je parle, on serait porté à croire qu'il y a parmi nous des gens qui s'imaginent qu'il doit y avoir autant de haine et de jalousie entre le gouverneur d'une colonie anglaise et son prédécesseur, qu'il y en avait autrefois, en Angleterre, entre le parti de la rose blanche et celui de la rose rouge, qu'il y en aurait

présentement entre les partisans du jeune duc de Bordeaux et ceux du fils de Napoléon, s'ils combattaient pour l'empire sur le sol de la France.

Sir George Prevost a donné, il est vrai, des places à quelques uns de ceux qui s'étaient montrés opposés à la manière de gouverner de Sir J. H. Craig ; mais il ne lui a pas fallu, et il n'aurait pas sans doute voulu déplacer pour cela, tous ceux que son prédécesseur avait mis en place ; non, mais il a attendu que leurs places fussent devenues vacantes. Quant au lieutenant gouverneur Burton, dont on a élevé l'administration jusqu'aux nues, je ne me rappelle pas qu'il ait donné à un seul Canadien une place d'honneur ou de profit. Sir J. Kempt, au contraire, a mis plusieurs de nos compatriotes en place, par préférence à ceux de sa nation ; il a fait beaucoup plus que cela : il a fait trop peut-être pour que sa conduite soit approuvée en tout en Angleterre ; et cependant voila des gens qui crient contre son administration presque aussi fortement qu'on a crié contre celle de Lord Dalhousie. Je crains fort que leurs crailleries, car je ne puis appeler la chose d'un autre nom, ne fassent un tort infini à la cause qu'ils soutiennent, ou qu'ils croient soutenir. Qu'on la soutienne cette cause dont je veux parler, et qui est différente de celle de ces criailleurs, mais toujours en se tenant dans les bornes de la modération, de la raison et de la constitution. *Scribendi rectè sapere est et principium et fons.* On ne gagne ordinairement rien par la violence, et les cris de l'ignorance sont toujours méprisés à la fin.

UN AUTRE CONSTITUTIONNEL.

Le parlement provincial est convoqué par proclamation pour le 24 de Janvier prochain.

Les principaux habitans des *townships* de l'est se sont assemblés, dernièrement, à Sherbrooke, pour aviser aux moyens d'améliorer la navigation de la rivière St. François, depuis ce village jusqu'à son embouchure dans le St. Laurent.

Il va être établi une nouvelle ligne de diligences entre Montréal et Québec, pour l'hiver. La diligence partira de Montréal et de Québec, tous les Lundis, Jeudis et Samedis, à 5 heures du matin, couchera aux Trois-Rivières, et arrivera le lendemain. Les livres sont ouverts chez MM. F. Rasco, P. Kauntz, P. Sword, et B. Thatcher, à Montréal, et chez Mr. M. Gauvin, à Québec.

Mr. le Juge Uniacke est parti pour Halifax, dimanche dernier, ayant obtenu un congé d'absence pour l'hiver.

MARIÉ :—A Laprairie, le 30 du mois dernier, Mr. B. BERTHELOT, à Dlle. Charlotte Catherine POWELL.

HOUSE OF ASSEMBLY.

3d FEBRUARY, 1810.

RESOLVED :—That after the close of the present Session, before any Petition is presented to this House for leave to bring in a Private Bill, whether for the erection of a Bridge or Bridge, for the regulation of a Common, for the making of any Turnpike Road, or for granting to any individual or individuals any Exclusive Rights or Privileges whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parliament, or the like purpose, notice of such application shall be given in the *QUEBEC GAZETTE* and in one of the Newspapers of the District, if any is published therein, and also by a notice affixed at the Church door of the Parishes that such application may affect, or in the most public Place where there is no Church, during two months at least, before such petition is presented.

12th MARCH, 1817.

RESOLVED :—That hereafter this House will not receive any Petition for Private Bills, after the first Fifteen days of each Session.

22nd MARCH, 1819.

RESOLVED :—That after the present Session, before any Petitions praying leave to bring in a private Bill for the erection of a Toll Bridge, is presented to this House, the person or persons proposing to petition for such Bill shall upon giving the notice prescribed by the Rule of the third day of February, one thousand eight hundred and ten, also, at the same time, and in the same manner, give a notice, stating the Toll which they intend to ask, the extent of the privileges, the height of the Arches, the interval between the abutments or Piers for the passage of Rafts and vessels, and mentioning whether they purpose to erect a Draw Bridge, or not, and the dimensions of that Draw Bridge.

Thursday, 4th March, 1824.

RESOLVED :—That any Petitioner for an Exclusive Privilege do deposit in the hands of the Clerk of this House a sum of twenty-five pounds, before the Bill for such exclusive privilege gets a second reading, towards paying part of the expence of the said private Bill, which sum shall be returned to the Petitioners if they do not obtain the passation of the Law.

Attest W. B. Lindsay, Clk. Ass.

¶ The Printers of this Province are requested to insert the above in their respective papers in both languages until the next meeting of the Legislature.

RECEMMENT PUBLIÉS, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MME. E. R. FABRE & Cie un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre:

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avance.—Satire II contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimus specie recti*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air: *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhais.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhais.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air: *Aussitôt que la lumière, Que j'aime à voir la hirondelle*, &c.)—Les Rimes en CC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—Un Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

TAPIS DE TOILE PEINTE.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Cures et le public en général, qu'il continue à manifacter, au plus court avis, et à vendre des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église, les salons, &c. à son atelier, rue du St. Sacrement, Montréal.

J. B. CHALIFOUX.

Octobre, 1827.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis, & autres.

LE Soussigné, à vendre L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée, et dem. rel. Aussi, la GEOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c.

M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, L'Arithmétique, la Géométrie, &c. à sa demeure Rue Viger, près du Marché Neuf.

M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

UNE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur.

Montréal, 24 Septembre 1830.